

[SOMMAIRE]

| PRÉAMBULE | 5 |
|--|----|
| INTRODUCTION | 7 |
| LA CONDUITE GÉNÉRALE DU PROJET | 8 |
| LE DIAGNOSTIC | 10 |
| 1) Les documents et études antérieurs au plan de gestion | 10 |
| 2) Les données historiques | 11 |
| 3) Le contexte géographique | 13 |
| 4) Le contexte patrimonial, culturel et naturel | 15 |
| 5) Le diagnostic paysager et horticole | 18 |
| 6) Le diagnostic écologique | 20 |
| LE BILAN DU PLAN DE GESTION 2008-2014 | 38 |
| LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU PLAN DE GESTION | 40 |
| Les zones en gestion différenciée (code qualité) | 42 |
| Le plan par unités de gestion | 43 |
| Les unités de gestion | 44 |
| Les services écosystémiques | 53 |
| CONCLUSION | 59 |
| ANINIEVE | 61 |

[PRÉAMBULE]

Le plan de gestion 2015-2020 du parc de l'Île Saint-Germain a été élaboré conformément à la procédure DPJP-PRO13-M3 du système de management intégré.

Ce plan de gestion est une programmation sur cinq ans des actions principales à conduire pour préserver et améliorer la valeur patrimoniale du site (patrimoine naturel et culturel). Il garantit le juste équilibre entre ses différentes vocations (écologique, paysagère, sociale, historique...). La finalité et les moyens sont pensés dans une logique de développement durable.

Le plan de gestion est composé de plusieurs éléments constitutifs fondamentaux :

- un diagnostic global et actualisé du site, intégrant le bilan du précédent plan de gestion (2008-2014),
- la présentation des grandes orientations définies pour les cinq années à venir,
- une cartographie des zones et des unités de gestion différenciée,
- un plan de travail exposant la programmation des actions, en déclinaison des grandes orientations,
- un cahier de fiches descriptives par unités de gestion, définissant l'entretien de celles-ci selon les types de végétation, d'ouvrage et d'équipement, et en application des prescriptions inscrites au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du marché de l'entretien du parc.
- un tableau de bord, document de suivi interne, actualisé en permanence (reporting),
- la présente synthèse rédigée et illustrée à des fins de communication, en particulier en direction du public.

Le diagnostic de l'état et de la gestion du parc de l'Île Saint Germain a été réalisé entre mai 2012 et septembre 2013 afin de déterminer les principales actions à conduire sur la période s'étalant entre fin 2014 et 2019 incluse.

Une douzaine de réunions de travail et trois journées de terrain ont été nécessaires afin de confirmer les diagnostics sur le terrain, déterminer les limites, la composition et le code qualité applicable aux Unités de gestion. Les objectifs du plan de gestion et leur traduction en plan d'actions et d'entretien ont également été déterminés lors de ce travail de terrain.

[INTRODUCTION]

Un peu excentré de l'agitation parisienne, ce parc insulaire est un havre de verdure. Propice à la promenade et à la détente, il permet de s'oxygéner tout en proposant des activités pour tous sur ses 20 hectares de superficie, dominés par la Tour aux Figures de Jean Dubuffet. On y trouve des équipements de loisirs, une grande pelouse, des aires de jeux. Une halle datant du XIXème siècle abrite un manège pour poneys. C'est ici qu'est née en 2000 la première expérience laissant la part belle à la nature dans l'aménagement d'un parc départemental: la création des « Jardins imprévus » dont la philosophie a consisté à accompagner la nature dans ce qu'elle a de plus esthétique et écologique. La flore s'y développe librement, l'intervention humaine y est volontairement limitée et permet d'offrir des ambiances champêtres, à deux pas des tumultes de la vie urbaine.

LA CONDUITE GÉNÉRALE DU PROJET

Ce plan de gestion fait suite à celui élaboré par le bureau d'études Biotope et appliqué de 2008 à 2014. Ce dernier était basé sur une logique de gestion par typologie de milieux naturels et d'habitats floristiques et faunistiques.

Avec ce nouveau plan de gestion, couvrant la période 2015-2020, une logique de gestion par unités géographiques de gestion est mise en place, le site du parc étant découpé en surfaces homogènes en termes de gestion et d'entretien.

C'est pour répondre à la contrainte de la délégation à des entreprises privées de l'entretien du parc, que ces unités de gestion ont été identifiées dans un souci de cohérence et d'unicité.

En 2013, les gestionnaires du parc ont produit un travail de découpage de la surface du parc en entités les plus homogènes possibles quant à leur mode de gestion.

Le résultat de ce travail est présent dans ce plan, avec toutes les imperfections que peut entrainer une normalisation des actions de gestion appliquée à un milieu naturel particulièrement riche en biodiversité.

C'est pourquoi, des « actions particulières de gestion des végétaux » ont été ajoutées, ceci dans le but de donner une information qui permet de gérer au plus près des conditions écologiques naturelles rencontrées sur le terrain, et de transmettre le savoir faire accumulé en la matière par les générations de paysagistes et jardiniers qui ont conçus et réalisés ce parc.

Les actions d'entretien et les interventions à prévoir dans chaque unité de gestion doivent en effet respecter l'originalité et la spécificité du site, où l'imprévu paysager doit rester présent, tout comme l'action de sélection raisonnée des végétaux spontanés par le jardinier.

L'équipe projet :

GONZALEZ Joseph - DGS/DPJP/STN/UISG

DELMEE Marc - DGS/DPJP/STN/UISG

LAMOUROUX Madeleine -botaniste

LE THIEC Laurent - DG/DPJP/STN

BODART Jacques - DGS/DPJP/STN

Le comité de pilotage a réuni les personnes suivantes :

LAMOUROUX Madeleine -botaniste

GARNIER BOUDIER Thibault DGS/DPJP/STS- paysagiste dplg

GERIN Sophie - DGS/DPJP/SPP; paysagiste dplg

DE GASQUET Magali - DGS/DPJP

DAUPHIN Yves DGS/DE/SSE- Adjoint au chef du service Seine - Direction de l'eau

LE THIEC Laurent - PAT/DPJP/STN

THIERRY Serge - PAT/DPJP/STN

COUDERC Laurent - DGS/DPJP/SPV

PORTAIL Olivier - DGS/DPJP/STN

OZELLE Michel - DGS/DPJP/SAS;

MECHICHE Mirja - DGS/DPJP/STS;

DELMEE Marc - DGS/DPJP/STN/UISG;

GONZALEZ Joseph - DGS/DPJP/STN/UISG

Coordinateur de projet : Jacques BODART DGS/DPJP/STN

LE DIAGNOSTIC

1) Les documents et études antérieurs au plan de gestion

L'ensemble des documents suivants ont été consultés pour alimenter le diagnostic et la réflexion portant sur l'élaboration du plan de gestion.

- Conseil général des Hauts-de-Seine Biotope -2013 Pôle prospective et partenariat territorial-direction du développement territorial-service du développement durable unité espaces naturels et biodiversité Etude d'inventaires du patrimoine naturel des Hauts-de-Seine parc départemental de l'Île Saint-Germain commune d'Issy-les-Moulineaux –décembre 2013
- Ecosphère relevés faune-flore établis en 2013 par Ecosphère sur la pointe amont de l'ISG -liste des espèces recensées sur le site d'étude -.
- Conseil général des Hauts-de-Seine-DEDD-bilan du Schéma départemental des espaces naturels sensibles des Hauts-de-Seine : rapport de stage Florence Legendre dans le cadre du stage de 2eme année agroparistech2 - 20 août 2013.
- Ecocert 2013 Référentiel -Eve® -r1-1305 et Référentiel -EVE® -r1-1105-v7
- Ligue pour la protection des oiseaux Renouvellement refuge LPO, Cahier des charges déc. 2011
- Ligue pour la protection des oiseaux Diagnostic LPO et inventaire ornithologique bilan à 6 ans : avril 2011
- Conseil général des Hauts-de-Seine 2008 plan de gestion de l'Ile Saint-Germain -Direction de l'environnement, de l'urbanisme et du développement durable- plan de gestion : tome 1 & tome 2- diagnostic grandes orientations objectifs opérationnels de gestion juillet 2008 (vf)
- Conseil général des Hauts-de-Seine/ Direction de la Nature et des Paysages, 2006, plan de gestion des jardins imprévus du parc de l'Ile Saint-Germain, versions actualisées 2006 et 2007
- Atelier CEPAGE, 2004. Le parc de l'Ile Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux les jardins imprévus et mares inventaires et gestion conservatoire le parc de l'Ile Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux -CG92 juin 2004
- Département des Hauts-de-Seine, direction de la nature et des paysages, 2006 parc de l'Île Saint-Germain « les jardins imprévus » plan de gestion document de travail non finalisé, intégrant les inventaires botaniques de 2003 a juin 2004, ainsi que les inventaires ornithologiques de la Ligue pour la protection des oiseaux. 29 p. version papier
- Conservatoire botanique du bassin parisien, MURATET A., 2006, inventaires floristiques sur le parc de l'Ile Saint-Germain.

- Département des Hauts-de-Seine, direction de la nature et des paysages, 2006, schéma d'aménagement et de gestion durable de la Seine et de ses berges, pôle aménagement du territoire.
- Martella, M., 2006. Le parc de chemin de l'Ile, une étape de la promenade bleue. Direction de l'environnement, de l'urbanisme et du développement durable. Conseil général des Hauts-de-Seine. 74 p. (chapitre lle Saint-Germain).
- Ville d'Issy-les-Moulineaux 2005 Plan local d'urbanisme de la ville d'Issy-les-Moulineaux approuvé par délibération du conseil municipal le 8 décembre 2005.
- Département des Hauts-de-Seine, Direction de la nature et des paysages, 2002 – parc de l'Île Saint-Germain « les jardins imprévus » - plan de gestion. 79 p.
- Conseil général des Hauts-de-Seine/ Biotope, 2002, Schéma d'aménagement des berges de Seine dans les Hauts-de-Seine.
- Verreckt Véronique, de Givry Jacques, « Le parc de l'Île Saint-Germain » JDG Publications, 2001.
- Département des Hauts-de-Seine, direction de la nature et des paysages, 2001, Schéma départemental des espaces naturels sensibles des Hauts-de-Seine.
- ECOSPHERE Analyse écologique du parc de l'Ile Saint-Germain -1998.

2) Les données historiques

Certains historiens affirment que la Lutèce de la tribu gauloise des Parisii devait se situer sur l'extrême pointe orientale de l'île Saint-Germain. Cette théorie est basée sur une interprétation des écrits de Jules César dans la Guerre des Gaules. Ceux-ci relatent la bataille qui eut lieu en - 52 av. JC et qui vit la défaite des troupes gauloises du chef Camulogène, et au cours de laquelle la cité fut détruite. L'Ile fut ensuite cultivée et mise en herbage pour le compte de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés.

Elle devint au 19 siècle un lieu prisé des Parisiens qui venaient y canoter et s'y détendre dans un cadre champêtre.



La pointe amont de l'île vers 1900, et sa guinguette «Robinson». Source « Le parc de l'île Saint-Germain – Véronique Verreckt – Jacques de Givry »

Elle a ensuite accueilli la société des Glaces et Verreries de Montluçon. Puis l'Etat y installa un camp militaire. Napoléon III décida d'installer une partie de l'exposition universelle de 1867 sur l'Ile.

C'est ensuite au Port Autonome de Paris de s'installer sur la partie amont de l'Ile. Lors du retrait définitif de l'armée, un syndicat mixte est créé avec le Département des Hauts-de-Seine et les villes de Boulogne-Billancourt, d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon pour créer un espace vert sur la partie amont de l'Ile.

Les principales étapes de la création du parc :

1964 : le Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Parisienne prévoit la transformation de l'Île Saint-Germain en zone portuaire pour le stockage du sable et du ciment.

1973 : adoption par le Conseil général des Hauts-de-Seine du vœu de réaliser un parc sur l'île et création du Syndicat mixte regroupant le Département, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt.

24/12/1974 : le Conseil des Ministres décide la création d'un espace vert sur l'Île Saint-Germain.

Entre 1978 et 1987 : les terrains seront vendus progressivement successivement par l'Etat au Syndicat mixte puis au Département.

29/09/1980 : inauguration et ouverture au public de la première tranche. Restauration de la Halle : Bernard Costa, architecte.

23/01/1983: inauguration de la Halle.

1993 : dissolution du Syndicat mixte. Le Conseil général devient propriétaire des 20 hectares du parc.

1995-2000 : aménagement de la deuxième tranche du parc. Yves Deshayes, paysagiste, propose un projet paysager valorisant la faune et la flore spontanées et crée des « jardins imprévus »

1996 : Thierry Bouchet, paysagiste au Conseil général, conçoit les jardins et recompose les paysages en respectant l'esprit défini dans le projet. 8 hectares supplémentaires sont ouverts au public.

3) Le contexte géographique

L'île Saint-Germain est une île située sur la Seine en aval de Paris sur le territoire de la commune d'Issy-les-Moulineaux. Elle marque le début d'une série d'îles qui parsèment le couloir du fleuve Seine dans les Hauts-de-Seine. En aval de cette île se trouve l'île Seguin, longtemps occupée par une usine de construction automobile Renault, rasée en 2005, et qui fait aujourd'hui l'objet d'un vaste projet urbain et culturel.

L'île est formée de dépôts alluvionnaires amassés lors des crues du fleuve. Elle comprenait autrefois deux îles distinctes réunies par comblement : l'Île Saint- Germain à proprement parlé dans la partie amont de la Seine (21,9 hectares) et l'Île de Billancourt (1,22 ha) dans la partie aval. Le comblement du bras entre les deux est intervenu avant le 17ème siècle. Mais, à cette époque, d'autres petites îles existaient encore, qui ont été soit emportées par les courants, soit rattachées aux berges par comblements artificiels.

L'île est longue de 1,8 km et large de plus de 260 m. Sa superficie totale est de 38 Ha.



Peinture de Joseph Hauffbauer -1900 Source « Le parc de l'Île Saint-Germain – Véronique Verreckt – Jacques de Givry »

L'île est accessible par trois ponts :

- Le pont d'Issy, à la pointe amont, qui relie le parc de L'Île Saint Germain à Issy-les-Moulineaux et à Boulogne-Billancourt
- Les ponts de Billancourt, qui la relient aux deux rives et donnent accès à la partie urbaine.
- Une passerelle à une file de circulation, qui relie le parc à Issy-les-Moulineaux.



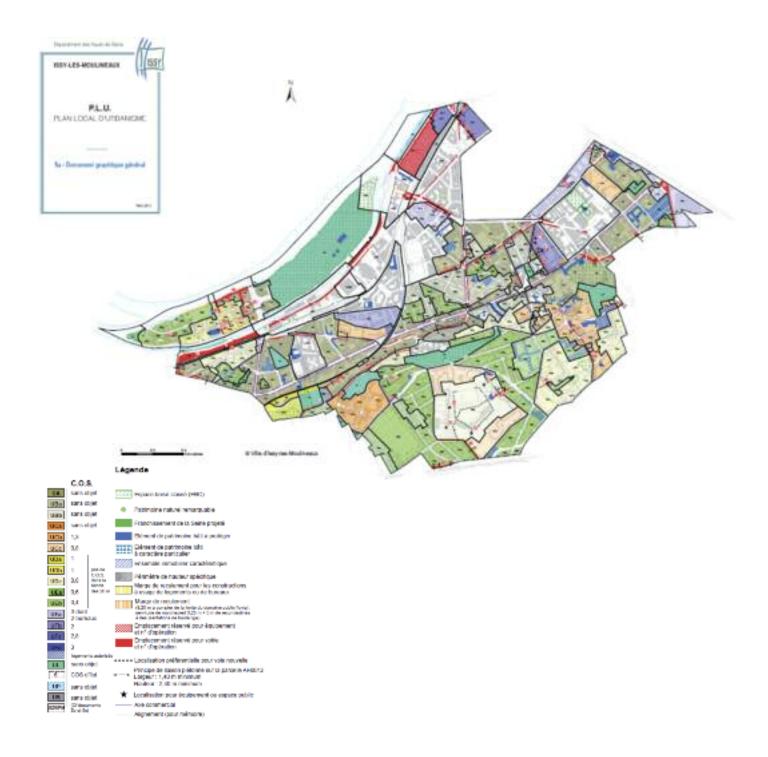
Le parc de l'Île Saint Germain, sur la partie amont de l'île - Vues aériennes en 1970 et 2008



Adresse: 170, Quai de Stalingrad 92130 Issy-les-Moulineaux

4) Le contexte patrimonial, culturel et naturel Un espace boisé classé

La totalité du parc est classée par le règlement du Plan Local d'Urbanisme d'Issy-les-Moulineaux en Espace Boisé Classé. Il en découle l'interdiction de changements d'affectation ou de modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. L'abattage d'arbres en EBC est juridiquement soumis au régime de déclaration administrative.



Inscription en espace naturel sensible

Adopté par le Conseil général des Hauts-de-Seine le 27 avril 2001, le Schéma départemental des espaces naturels sensibles inventorie les espaces naturels et les hiérarchise. Il distingue les ENS proprement dits, des Espaces Naturels associés (ENA) qui sont en quelque sorte des zones tampons entre ces premiers et les espaces urbanisés.

Il détermine des objectifs de préservation pour chacun d'eux dans un but de maintien et de développement de la biodiversité.

Une surface de 8 ha du parc environ, correspondant aux jardins imprévus et aux berges de Seine, est intégrée dans l'ENS « Île Saint-Germain et les bras des îles du Val-de-Seine ».

Démarche environnementale

Le parc de l'île Saint-Germain occupe sur près de 22 hectares toute la partie amont de l'île. Avec ses grandes pelouses, ses promenades, ses jardins, ses sculptures, ses aires de jeux, de loisirs et de sports, sa faune et sa flore, ses mares et son ouverture sur la Seine, le parc de l'île Saint-Germain est davantage qu'un simple parc urbain.

Il bénéficie depuis le mois de mai 2012 du label Eve®, "espace vert écologique». Ce parc s'inscrit dans le « Schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges ».

Contrôlé par ECOCERT ESPACE VÉGÉTAL ÉCOLOGIQUE

Site classé de la Tour aux figures

Acquise par le Département en mars 2015, la Tour aux figures est une sculpture de 24 mètres de hauteur sur 12 mètres de largeur. Elle consiste en une ossature en béton armé (réalisée par l'architecte Antoine Butor) recouverte d'une structure en époxy, peinte en polyuréthane.

L'œuvre est bâtie sur une petite butte, ce qui lui permet de dominer les arbres aux alentours.

La Tour aux Figures est le résultat d'une commande publique du Centre National des Arts Plastiques en 1983.

Jean Dubuffet en avait déjà réalisé une maquette dès 1967, dans le cadre du « cycle de L'Hourloupe », monde imaginaire inventé par l'artiste.

Jean Dubuffet visite et approuve le site de l'île Saint-Germain en janvier 1985, quelques mois avant sa mort le 12 mai 1985.

La peinture du revêtement extérieur est réalisée de façon posthume suivant les dessins de l'artiste. L'extérieur de la sculpture prend une forme abstraite cylindrique. Le revêtement est peint aux couleurs habituelles de Jean Dubuffet, suivant le style de Mondrian : blanc, bleu, rouges, hachures, les différentes formes étant délimitées par des traits noirs.

L'intérieur de la structure est accessible : il s'agit d'un labyrinthe ascensionnel, réparti sur plusieurs étages et desservi par des escaliers, baptisé « le Gastrovolve » par Dubuffet.

L'inauguration a lieu en 1988.

L'œuvre est inscrite aux monuments historiques le 16 septembre 1992, puis classée le 10 septembre 2008.



La Tour aux figures, Jean Dubuffet

5) Le diagnostic paysager et horticole

Véritable lieu de vie en milieu urbain, le parc de l'Île Saint-Germain représente un ilot de verdure dans un territoire particulièrement urbanisé.

C'est un site ouvert sur la Seine, intégré à la Promenade bleue, où la flore et la faune s'épanouissent. Le parc fait partie des« Parcours buissonniers » qui proposent des espaces de verdure moins d'un quart d'heure à pied de tout Alto-séquanais.

Nombre d'hectares total : 21,5 hectares

Nombre d'ha de boisement : 4,1 hectares

Nombres d'arbres remarquables : 5 selon le SIG

Nombre d'ha de pelouse et gazon : 3,7 hectares

Nombre d'ha de prairie : 6,1hectares Nombre d'ha de plan d'eau : 350 m²

Nombre d'ha de ZNP: variable selon les protections nécessaires

Nombre d'ha classés ENS (% du parc) : 40 % de la superficie du parc.

Sur les 22 hectares du parc, une douzaine a pour vocation la création de jardins et d'ambiances :

- Huit ha sont consacrés à la végétation en toute liberté, dans les Jardins Imprévus ;
- Les Jardins Clos offrent des massifs structurés où se mêlent des végétaux plus horticoles ;
- Le Jardin des Messicoles présente un échantillonnage des plantes qui accompagnent les cultures des moissons ;
- Le Jardin de Lavandes, avec ses espèces méditerranéennes : thym, romarin, lavandes, genévriers, chênes verts, pins...;
- Le Jardin Antérieur, petit espace clos fleuri et calme situé au centre du parc ;
- le Jardin des Découvertes et son jardin potager avec ses plantes aromatiques, ses légumes et ses fruits...

A cela s'ajoute un réseau de quatre mares situées aux extrémités nord et sud du parc.

Deux hectares de berges sur la Seine (Zones Naturelles Protégées) entourent le parc en périphérie.



Le parc de l'Île Saint-Germain : une référence en matière de gestion différenciée des espaces verts.

Ce parc se veut un espace d'accueil pour la nature sauvage en ville depuis 1995, grâce à la création des « jardins imprévus ». A partir de ces jardins, la gestion différenciée a essaimé sur tout le parc, puis dans les autres parcs des Hauts-de-Seine. C'est aussi un exemple reconnu au niveau national, et qui a largement contribué à diffuser les principes d'une gestion plus respectueuse de la nature ainsi qu'au renouveau de l'art des jardins.

Rappelons que la gestion différenciée dans un parc, c'est appliquer un entretien différent selon le type d'espace vert qui le compose. Certaines zones sont très entretenues (zone horticole à vocation ornementale), d'autres zones sont moins entretenues (zone naturelle à vocation écologique). Il n'y a donc pas d'espace mal entretenu dans un parc, il y a par contre des entretiens différents.

L'objectif de cette gestion différenciée est de respecter sur le parc les conditions de l'environnement local, et de mener des actions raisonnées de manière à enrichir et diversifier la flore et la faune présents sur le site. Cette gestion permet également d'offrir une qualité et une diversité des ambiances paysagères.

Le gestionnaire favorise ainsi le maintien d'une biodiversité importante dans un contexte très urbanisé.

L'Île Saint-Germain, dans la continuité de ses berges et la diversité des substrats de son plateau, offre une belle palette d'habitats, avec des végétations aquatiques et amphibies, une mosaïque de friche calcaire, de prairie de fauche et leurs fourrés, des boisements, et bien sûr des végétaux ornementaux. Son intérêt écologique patrimonial est moyen, mais sa position doublement insulaire (un îlot de verdure sur une île) rend ce parc départemental précieux à la nature et aux hommes, comme espace d'accueil et de ressourcement pour tous, dans une matrice urbaine dense.

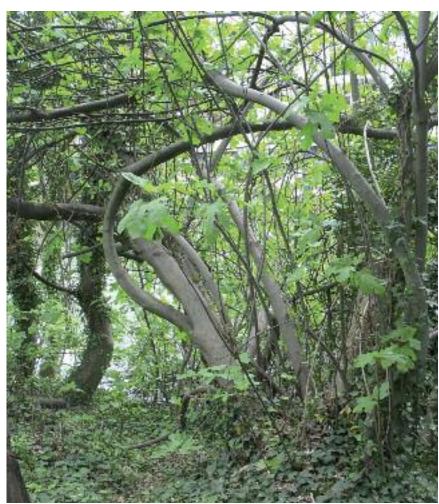
Ce parc, tel un laboratoire d'expérimentations réussies offre à son public le résultat de ses attentions renouvelées à la prise en compte des mécanismes de la vie dans sa gestion quotidienne.

6) Le diagnostic écologique

Climat

Le climat des Hauts-de-Seine se situe dans le contexte du Bassin Parisien avec des hivers doux, des pluies relativement fréquentes en automne, un printemps doux et des températures assez élevées en été. Il y règne un microclimat de quelques degrés au-dessus du reste de la partie nord de la France du fait de sa situation en cuvette et de l'effet d'îlot de chaleur urbain observé sur l'ensemble de l'agglomération parisienne. C'est un climat semi-océanique à nuance continental.

Il est à noter que la masse d'eau de la Seine joue un rôle régulateur sur le microclimat local de l'Île, permettant à des plantes thermophiles de se développer.



Un figuier spontané en rive de Seine

Pédologie

Le sol du parc de l'île Saint-Germain est constitué de limons sablo-argileux sur la pointe amont du parc, de limons moyens profonds au centre du parc, et de limons sableux, ou de sable, dans la partie aval du parc.

Certaines parties du parc, situées à l'emplacement d'anciens hangars et bâtiments démolis, conservent en sous-sol des gravats et autres déblais de chantier, qui rendent les sols impropres à toute plantation horticole.

Des analyses de terre ont été réalisées. Aucune pollution n'a été décelée.

Un premier état des lieux de la flore et de la faune a été réalisé en 1998. Puis en 2008.

Ces études ont permis de :

- Réaliser un diagnostic de la faune et de la flore sauvage du site,
- Evaluer l'efficacité des mesures mises en place en leur faveur,
- Proposer de grandes orientations de gestion prise en compte dans les plans de gestion.

La flore

Espèces végétales recensées

A l'issue des prospections réalisées en 2013, **223 espèces végétales ont été recensées** (cf. Liste des espèces végétales recensées sur le Parc de l'Ile Saint-Germain – Biotope 2013).

Bio-évaluation de la flore patrimoniale

Parmi les 223 espèces de flore recensées en 2013, **8 sont considérées comme patrimoniales** au niveau régional sur le parc. Aucune espèce de la flore spontanée protégée n'est présente sur le parc.

Est considérée comme patrimoniale une espèce déterminante de zone naturelle d'intérêt écologique faunistique ou floristique (ZNIEFF), ou au moins assez rare à l'échelle régionale (AR, R, RR, E) et/ou très rare au niveau départemental et/ou proche de la menace ou menacée au niveau régional (correspondant aux statuts de menace selon la classification de l'Union internationale pour la conservation de la nature : NT = quasi menacée, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique d'extinction).

Seules sont prises en compte les espèces spontanées. Cependant plusieurs espèces indigènes rares plantées ont été identifiées lors des inventaires de 2013.

La végétation des mares

Il s'agit des végétations aquatiques se développant au niveau des mares artificielles du parc. La grande majorité des espèces aquatiques et amphibies présentes ont probablement été introduites volontairement. Le cortège floristique se maintient correctement, avec le Myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*), le Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*), l'Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), et la Grande douve (*Ranunculus lingua*), protégée nationale mais introduite.



La mare de l'entrée Jean Monnet



La mare du pont d'Issy

La Salicaire à feuilles d'Hysope (*Lythrum hyssopifolia*), espèce remarquable pour la petite couronne parisienne observée en 2007 sur les berges humides de la mare proche de l'avenue Jean Monnet, n'a pas été revue, peut-être par fermeture du milieu.

La grande majorité des espèces aquatiques et amphibies des mares artificielles du site ont sans doute été introduites volontairement.

Le cortège floristique très localisé des mares se maintient néanmoins correctement.

Les boisements rivulaires



Forêt rivulaire dégradée, rive est de l'Île

Un boisement nitrophile mature (constitué de vieux arbres) entoure le parc sur les berges pentues de l'Île. Ces boisements ont un caractère « naturel », rappelant un boisement alluvial relictuel dégradé, avec la présence d'espèces caractéristiques comme le Peuplier noir (*Populus nigra subsp. nigra*), de nombreuses stations de Pariétaire officinale et une strate herbacée composées d'espèces nitrophiles plus ou moins mésohygrophile comme le Houblon.

La présence de Frêne à feuilles étroites, espèce caractéristique des boisements alluviaux mais de détermination difficile, devra être confirmée. Cependant ces formations sur forte pente sont peu inondables, et dominées par l'Erable sycomore, espèce collinéenne qui ne présente pas de caractère alluvial.

On note également plusieurs espèces invasives constitutives du boisement comme l'Ailante et le Robinier, ou plus localement l'Erable negundo. La Renouée du Japon est localement présente en bosquets denses.

La strate herbacée, pauvre, comprend des espèces nitrophiles comme la Grande Chélidoine, la Morelle noire, la Ballote noire, l'Alliaire, la Grande Bardane, le Cerfeuil enivrant, le Houblon.

Les herbiers aquatiques de la Seine

Ces végétations d'intérêt patrimonial et d'intérêt communautaire se situent à proximité immédiate dans la Seine. Elles sont présentes principalement du côté est, sur le bras non navigable. Sur la rive ouest, le batillage provoqué par le passage des bateaux empêche l'installation d'herbiers et de végétations de berges.



Herbier aquatique, rive est de l'Île

Les prairies

On entend par « prairies » les prairies – naturelles sur le parc de l'Île Saint-Germain - avec alternance de haies ou massifs arbustifs.

Cette végétation herbacée assez dense est entretenue et favorisée par la fauche sur le site. Elle dérive de friches annuelles et vivaces qui ont évolué suite à la gestion appliquée. Quelques espèces des friches peuvent être retrouvées dans le cortège floristique indiquant une perturbation du sol. Pour cette raison, on dénomme parfois cet habitat en friche prairiale.

Les prairies sur sol humide

Il s'agit d'une végétation herbacée assez dense entretenue et favorisée par la fauche.

En théorie, cette prairie est dominée par des graminées comme le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), la Fétuque des prés (*Festuca pratensis*) et le Dactyle (*Dactylis glomerata*). Une forme dense à Chiendent commun (*Elytrigia repens*) est également observable.

Lorsque le couvert graminéen n'est pas complètement fermé, une bonne diversité de dicotylédones vivaces peut s'exprimer avec entre autre la Margueritte (Leucanthemum vulgare), l'Achillée millefeuille (Achillea millefolium), le Trèfle des prés et rampant (Trifolium pratense et T. repens), la Luzerne cultivée et d'Arabie (Medicago sativa et M. arabica). Des espèces ayant une préférence pour les terrains secs et calcaires sont présentes localement dans ce cortège, comme l'Origan commun (Origanum vulgare), la Petite Pimprenelle (Sanguisorba minor), ou des espèces plus rares comme la Centaurea scabiosa (Centaurée scabieuse). D'autres espèces comme l'Oeillet des chartreux (Dianthus carthusianorum), la Digitale jaune (Digitalis lutea), et l'Œillet couché (Dianthus deltoides), protégé en Île-de-France, ont très probablement été introduites.



Cheminement au sein des friches prairiales

Les friches annuelles fraîches

Sur un secteur perturbé par des passages d'engins et sur sol retourné, une friche annuelle plus ou moins humide permet le développement d'espèces pionnières nitrophiles comme les Chénopodes, les Amaranthes, etc. La plupart de ces espèces sont banales mais le cortège comprend quelques pieds de Chénopode rouge, espèce assez rare.



Friche nitrophile humide à chénopode rouge

Les prairies calcaires sèches

Le sol de l'Île Saint-Germain est composé par endroits de graviers alluvionnaires et autres gravats exposés au soleil, qui donnent des sols secs et calcaires.

En théorie, une végétation post pionnière s'installe sur ces terrains de friches secs et tassés (présence d'espèces thermophiles - qui aiment bien la chaleur -).

La prairie produite dans ces zones calcaires est très florifère, et la floraison des diverses espèces s'échelonne sur toute la saison (d'avril pour les plus précoces à septembre). Cet état est très profitable pour un large spectre d'insectes qui profite de celle-ci pour y trouver le gîte et le couvert. Cette formation végétale est présente sur ce qu'on appelle la « prairie intérieure » sur les zones peu entretenues.

Elle est présente en mosaïque avec les prairies de fauche dans les jardins imprévus ou localement sur les lisières des parcelles et des chemins lorsque le sol est régulièrement mis à nu. La couverture végétale est dense mais des espaces de sol à nu sont observés.



Prairie sèche préservée du piétinement.

Les espèces caractéristiques présentes sont l'Armoise commune, le Panais commun, la Carotte sauvage, les Picrides, l'Orobanche de la picride, la Vipérine, le Cirse commun, le Millepertuis perforé.

Les zones plus dénudées laissent apparaître des espèces annuelles, que l'on retrouve généralement dans les cultures, comme le Coquelicot, la Stramoine, la Matricaire camomille, la Bourse à pasteur, le Brome stérile, le Vulpin queue de rat, le Mouron des champs ou encore la Véronique des champs. Quelques espèces remarquables sont à signaler sur l'Île Saint-Germain comme le Réséda blanc, espèce naturalisée fréquente dans la petite couronne parisienne et très rare ailleurs.



Prairie sèche aux tons relevés par la couleur rouge des œillets des Chartreux.

Les pelouses

Ces formations rases composées d'un tapis de graminées denses accompagnées de quelques espèces supportant le piétinement ne présentent pas d'intérêt particulier pour la flore.

Les cultures

Des cultures de céréales et de lin accueillent un cortège de messicoles composés d'espèces parfois très rares mais issues d'introductions volontaires. La Nielle des blés a ainsi été semée sur le parc dans le cadre d'essais de conservation des plantes messicoles. Cette espèce est, à l'état sauvage, au bord de l'extinction dans tout le Bassin parisien. On note également la présence du Miroir-de-Vénus, de la Centaurée bleue, du Chrysanthème des moissons, etc.

Les jardins

Le Jardin des lavandes

Le jardin des lavandes est un milieu horticole qui présente un certain nombre d'espèces méditerranéennes qui profitent d'une exposition au soleil exceptionnelle, et de températures régulées plus chaudes, grâce à l'effet d'inertie des masses d'eau de la Seine sur les températures de l'Île.

Particulièrement exposé au soleil, son sol sec et calcaire a permis l'implantation d'une palette de couleurs bleues sur un fond vert foncé.



Le jardin des lavandes : on remarque les différents plans paysagers, de la prairie sèche aux chênes verts en passant par les bosquets de plantes méditerranéennes.

On y trouve des espèces typiquement méditerranéennes: thym, romarin, lavandes, genévriers, chênes verts, pins... Ce jardin est parsemé de nombreuses espèces florales telles que le Géranium d'Arménie, la Valériane, la Nigelle, l'Immortelle, la Santoline, la Sauge de Jérusalem...

Le Jardin antérieur

Il est situé à l'emplacement de l'ancien jardin potager qui servait aux gardiens des bâtiments du parc de l'Ile, aujourd'hui démolis.

Il bénéficie d'un sol plus riche en matière organique que le jardin des lavandes, tout en profitant d'un maximum d'ensoleillement.

Il est composé de rosiers rustiques en association avec des plantes indigènes et des plantes méditerranéennes

On y trouve du Fenouil, de l'Achillée, de la Véronique, du Géranium sanguin, de l'Absinthe et des plantes telles que : Rose trémière, Marguerite, Coquelicot, Aster.

Un désherbage sélectif et minutieux à la main permet d'y maintenir des espèces spontanées de belle floraison tout au long de l'année.

Des espèces ayant une préférence pour les terrains secs et calcaires sont présentes localement dans ce cortège de plantes, comme, l'Origan commun, la petite Pimprenelle, ou des espèces plus rares comme la Centaurée scabieuse, l'Œillet des chartreux et la Digitale. La prairie de fauche est présente dans le jardin intérieur, dans les jardins imprévus et sur certaines parcelles de prairies.

En lisière avec les fourrés nitrophiles (riches en azote issu de la décomposition de la matière organique : déchets, engrais, etc.), ces espaces ont tendance à être envahis par les lianes comme la Clématite.

Le Jardin des découvertes

Il a un rôle pédagogique, car il permet d'observer, de toucher et de sentir les espèces communes cultivées dans nos jardins.

On peut y reconnaître des variétés originales ou anciennes de légumes (choux, tomates, haricots, salades, potirons...) dont la culture est réalisée selon les techniques de l'agriculture biologique.

Certaines plantes à fleurs, répulsives pour les insectes, sont cultivées en bordure ou en mélange avec les légumes.

On y trouve des fleurs comestibles telles que le souci, des « simples » qui sont des plantes condimentaires ou aux propriétés médicinales (thym, laurier, romarin, sauge...)

A noter que la prairie, les arbres et arbrisseaux qui entourent le jardin de découverte, comme le point d'eau que constitue la mare, participent à l'équilibre écologique de l'ensemble du jardin.

On y trouve des espèces d'insectes (abeilles, libellules et demoiselles, papillons...) et d'oiseaux (mésanges, troglodyte, fauvettes...) intégrés à ce petit écosystème.

Le principe de gestion du parc de l'Île Saint Germain est de maintenir et développer la continuité de trois strates : prairiale, arbustive, et forestière.

Aussi certaines zones du parc présentent des regroupements de petits arbustes qui sont expressément recépés pour maintenir la strate arbustive où nichent de nombreux oiseaux.

Le parc arboré

Les boisements du parc présentent un caractère eutrophe (riche en éléments nutritifs), et sont issus pour certains de plantations d'espèces parfois exotiques. L'intérêt floristique est limité. Il est à noter cependant d'importantes populations de Pariétaire officinale, espèce rare en Île-de-France mais fréquente dans la vallée de la Seine.

Les fourrés arbustifs

Ces formations arbustives sont présentes plus particulièrement au sudouest, en contact avec les prairies de fauche, avec qui ils peuvent former des mosaïques plus ou moins complexes.

Dans les jardins imprévus, des fourrés à tendance nitrophile sont en cours de recolonisation au détriment des prairies de fauche. Ils forment localement des ourlets en limite des prairies.

Ces formations sont constituées pour une grande partie d'espèces indigènes. On note une assez bonne diversité avec entre autres le Sureau noir (Sambucus nigra), le Frêne élevé (Fraxinus excelsior), le Bouleau verruqueux (Betula pendula), le Noisetier (Corylus avellana) et à proximité des mares le Saule blanc (Salix alba) et le Saule marsault (Salix caprea).

Plusieurs espèces invasives sont également présentes comme la Vigne vierge à cinq feuilles (*Parthenocissus quinquefolia*), l'Arbre aux papillons (Buddleja davidii), et l'Érable negundo (*Acer negundo*).

L'Épipactis helleborine, orchidée commune, est caractéristique de l'ormaie rudérale (une ormaie est une forêt où prédomine l'orme : on la trouve dans les milieux souvent remaniés, soit par l'homme - décombres...-, soit par la nature - bords des rivières...-). Cette orchidée est présente en lisière de ces formations arborées et dans de nombreux parcs urbains. (elle est considérée comme invasive en Amérique du Nord ou elle a été introduite).

La faune

Les insectes

Les Lépidoptères

Voici la liste des espèces recensées :

Liste des espèces de rhopalocères diurnes observées en 2013 sur le parc de l'Île Saint-Germain

Noms scientifiques Noms vernaculaires

Polyommatus icarus Azuré commun

Celastrina argiolus Azuré des nerpruns

Cynthia cardui Belle dame

Maniola jurtina Myrtil
Ochlodes venatus Sylvaine

Inachis io Paon du jour
Pieris napi Piéride du navet
Pieris rapae Piéride de la rave

Coenonympha pamphilus Procris
Colias croceus Souci
Pararge aegeria Tircis
Vanessa atalanta Vulcain



Vanesse des chardons ou Belle dame



Le paon du jour, dont la chenille est dépendante de la présence d'orties dont elle se nourrit



L'azuré des nerpruns, dont la partie larvaire du cycle de vie est favorisée par la présence de lierre, entre autres

De plus, trois espèces patrimoniales ont été identifiées au cours des années précédentes:

Le Flambé (*Iphiclides podalirius*), espèce protégée en Ile-de-France et déterminante de ZNIEFF. Cette espèce pourrait être présente dans les jardins et les friches sur le parc ;

Le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), espèce déterminante de ZNIEFF. Cette espèce est notée comme assez rare en lle-de-France. Elle pourrait être présente dans les bois clairs, les clairières et les prairies ;

La Grisette ou Hespérie de l'Alcée (*Charcharodus alceae*). Ce papillon rare en lle-de-France est souvent rencontré dans les jardins et les friches fleuries où il apprécie particulièrement les malvacées.

Les Odonates

12 espèces d'odonates ont été vues lors des journées de prospection (soit 40% des 30 espèces connues dans le 92). Voici la liste des espèces d'odonates observées sur le parc de l'Île Saint-Germain :

Noms scientifiques Noms vernaculaires

Aeshna cyanea

Coenagrion puella

Enallagma cyathigerum

Agrion porte-coupe

Agrion élégant

Ischnura elegans Agrion élégant
Anax imperator Anax empereur

Calopteryx splendens Caloptéryx éclatant

Chalcolestes viridis Leste vert

Platycnemis pennipes Agrion à larges pattes

Pyrrhosoma nymphula Petite nymphe au corps de feu

Orthetrum cancellatum Orthétrum réticulé

Sympetrum sanguineum Sympetrum rouge-sang Sympetrum striolatum Sympetrum à côtés striés

Une espèce patrimoniale est susceptible de fréquenter le parc : L'agrion nain qui exploite les pièces d'eaux nouvellement crées et sans trop de végétation. Cette espèce est qualifiée d'espèce pionnière. Elle est protégée en lle-de-France et est déterminante de ZNIEFF.

Les Orthoptères

8 espèces d'orthoptères ont été vues ou entendues lors des prospections (soit 24% des 33 espèces connues dans le 92). Voici la liste des espèces d'orthoptères observées sur le parc de l'Île Saint-Germain :

Noms scientifiques
Conocephalus fuscus
Chorthippus brunneus
Chorthippus biggutulus
Chorthippus parallelus
Chorthippus parallelus
Chorthippus parallelus
Criquet duettiste
Criquet mélodieux
Criquet des pâtures
Decticelle bariolée
Conocéphale bigarré
Criquet duettiste
Criquet mélodieux
Criquet des pâtures
Decticelle bariolée
Conocéphale bigarré
Criquet duettiste
Criquet mélodieux
Criquet des pâtures
Decticelle bariolée

Tettigonia viridissima Grande sauterelle verte

Nemobius sylvestris Grillon des bois

Quatre espèces patrimoniales ont précédemment été observées sur le site :

- Le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), espèce protégée en lle-de-France, est susceptible d'être trouvé sur les espaces verts, y compris des parcs urbains ;

- La Mante religieuse (Mantis religiosa), espèce protégée en lle-de-France, est susceptible d'être trouvée sur les talus et friches exposés au sud. Cette espèce a été observée par Biotope en 2007;



Une mante religieuse dans le jardin des lavandes

- Le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), espèce protégée en Ile-de-France, est susceptible d'être trouvé dans les zones où la végétation herbacée est assez haute et dense. Il est lié aux milieux chauds et souvent humides. Cette espèce a été observée par Biotope en 2007;
- La Decticelle carroyée (*Platycleis tessellata*), espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France, est susceptible d'être trouvée sur les terrains incultes à végétations clairsemées, les bernes de route, les prairies ainsi que les zones urbaines. Cet orthoptère a été observé par biotope en 2007.

Les Reptiles

Aucune espèce de reptiles n'a été observée au cours des études d'inventaires en 2013.

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) pourrait être potentiellement présent sur l'aire d'étude et fréquenter les habitats thermophiles du site : constructions anthropiques, friches, murets en pierres.

Les Amphibiens

Le parc de l'Île-Saint-Germain offre de nombreux milieux favorables aux amphibiens et notamment au Crapaud commun et au Triton palmé.

Les mares artificielles présentes sur le parc sont particulièrement appréciées par les Tritons palmés qui sont présents sur l'ensemble de ces mares où l'espèce y est relativement abondante.

Le groupe des grenouilles (Grenouille verte et Grenouille rieuse) est également particulièrement bien présent sur le parc de l'Île-Saint-Germain. Le Crapaud commun est plus localisé sur le parc.

A l'issue des prospections de terrain, 4 espèces ont été observées sur le parc :

Le Crapaud commun – *Bufo bufo* localisé surtout au niveau des mares dont la grande mare de l'entrée Jean Monnet avec des têtards observés ;

Le Triton palmé – *Lissotriton helveticus*; au total ce sont près de 80 individus qui ont pu être comptabilisés, dont plus d'une cinquantaine au niveau de la mare du jardin des découvertes.

La Grenouille verte - *Pelophylax kl. Esculentus* bien répandue sur les points d'eau du parc

La Grenouille rieuse - *Pelophylax ridibundus* également bien répandue sur les points d'eau du parc.

A noter que la Grenouille verte est un klepton (forme hybride) issu de l'hybridation de la Grenouille rieuse avec la Grenouille de Lessona.

Les Mammifères terrestres

Espèces présentes et potentielles

A l'issue des prospections de terrain, 4 espèces de mammifères ont été observées sur le parc dans le cadre de cette étude ou sont mentionnées dans la bibliographie :

L' Hérisson d'Europe - Erinaceus europaeus ;

L'Ecureuil roux - Sciurus vulgaris;

La Fouine - Martes foina ;

La Taupe d'Europe - Talpa europaea.

Le Hérisson d'Europe est très présent au niveau du parc : de nombreux individus ont été observés dans le cadre des prospections réalisées.

Les Chiroptères

Une espèce la Pipistrelle commune et un groupe d'espèces de chiroptères (Pipistrelle de Kulh/Pipistrelle de Nathuius) ont été recensés sur le site d'étude.

La Pipistrelle commune (*Pipistrellus* pipistrellus) est l'espèce la plus abondante de l'aire d'étude. Relativement ubiquiste, elle a été observée en activité de chasse sur l'ensemble du site. Elle est très présente au niveau des milieux ouverts, des formations boisées, des lisières arborées ainsi que des bords de Seine.

Le groupe d'espèces Pipistrelle de Kuhl/Nathusius (*Pipistrellus kuhlii/nathusii*) fréquente habituellement les mêmes milieux que l'espèce précédente. Le groupe a été contacté au niveau de lisières boisées mais également à proximité des pavillons, en début de nuit notamment (présence possible d'une colonie). Les individus contactés sont probablement des Pipistrelles de Kuhl mais faute de détermination certaine, ils sont conservés au sein du groupe d'espèces Pipistrelle de Kuhl/Nathusius .

La Pipistrelle de Kuhl est considérée comme l'espèce la plus anthropophile du territoire alors que la Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice qui fréquente la région essentiellement en période de migration (au printemps puis en fin d'été et en début d'automne).

D'après les milieux rencontrés, le parc ne devrait pas abriter d'autres espèces de chauves-souris.



Une pipistrelle commune présente sur le site

Les Oiseaux

Parmi les oiseaux nicheurs remarquables du parc de l'Ile Saint-Germain, on notera le bouvreuil pivoine, magnifique oiseau rouge et bleu, dont la présence est détectable par le chant mélancolique qu'on peut entendre dans les bosquets de jardins intérieurs des jardins imprévus. C'est un indicateur de la qualité de la strate arborée où il trouve graines et nourriture.

Hormis les oiseaux communs des parcs, on peut rencontrer aussi le martin-pêcheur, la bergeronnette grise, exceptionnellement la bergeronnette des ruisseaux, la fauvette grisette, l'Hypolaïs polyglotte, la fauvette des jardins, la sitelle torche pot, le grimpereau des jardins, le troglodyte mignon, le pic épeiche, le pic épeichette, le pic vert, les mésanges (bleues, charbonnières, à longue queue), le verdier, le pinson, et le pouillot véloce.



Une mésange bleue adopte un nichoir installé sur un arbre des berges de Seine



Un grimpereau photographié sur l'île, en train de picorer les insectes sur un tronc

Les espèces animales exotiques à surveiller

La tortue de Floride : Importée des Etats-Unis dans les années 1970, ces tortues à l'âge adulte font 30 à 40 cm de longueur et se retrouvent abandonnées par leurs propriétaires dans les bassins des parcs. En surnombre, elles peuvent provoquer un déséquilibre sur la faune et la flore car elles n'ont pas de prédateur naturel (ex : alligator) dans nos régions.

Remarque: le Conseil général a installé un point d'accueil pour ces tortues sur le parc des Chanteraines. Toute personne ayant possession de cet animal ne doit pas le relâcher dans la nature, mais prendre contact avec le responsable du patrimoine naturel.

Le Rat noir (Rat des égouts) et le Surmulot (ou Rat brun) : il arrive que ces animaux soient en surnombre, pour diverses causes (déplacement des populations suite à des travaux, nourriture facile d'accès, nombreuses caches...) Des campagnes d'éradication par piégeage sont alors effectuées et des mesures sont prises pour corriger les causes à l'origine de cette surpopulation.

Le Ragondin, importé d'Amérique du Sud, il consomme de grandes quantités de végétaux aquatiques, et provoque des dégâts au niveau des berges en y creusant des terriers.

La Souris grise : originaires du sous-continent indien, et introduites en France pendant l'Antiquité. Petit mammifère courant dans les habitations et possédant une capacité à se reproduire très importante.

La Bernache du canada

Originaire d'Amérique de Nord, elles rentrent en compétition avec de nombreux oiseaux d'eau.

La Perruche à collier

Espèce exotique dont l'aire de répartition se situe en Afrique, Moyen Orient et Asie, elle colonise peu à peu l'Europe.

Elle se reproduit dans de vieux arbres avec des cavités et affectionne surtout les platanes, dont elle consomme les fruits.



Perruche à collier (photo prise dans le jardin des fruitiers sur l'Ile Saint-Germain en juillet 2013) © D. Joye

La coccinelle asiatique

Invasive. D'abord introduite pour la lutte biologique contre les pucerons, très carnivore, elle a un impact négatif sur les coccinelles européennes à 2, 5, 7 et 9 points.

Les poissons introduits dans les mares

La capture par pêche électrique dans les mares du Parc de l'Île Saint-Germain a permis de mettre en évidence la présence de Carpes Koï d'agrément et de mélanges de carassins (Carassius carassius) et de poissons rouges (C. auratus), incluant des variétés asiatiques ornementales pour aquariophilie, ce qui confirme leur origine anthropique (dépôt par les usagers du parc).



Pêche électrique dans la mare de l'entrée Jean Monnet

LE BILAN DU PLAN DE GESTION 2008-2014

La politique définie dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Hauts-de-Seine a un but de maintien et de développement de la biodiversité. Sur les 2741 hectares d'espaces classés ENS dans les Hauts-de-Seine une surface de 8 ha environ est intégrée dans la surface du parc. Aujourd'hui, les jardins imprévus et les berges de Seine sont les entités comprises dans l'ENS « Île Saint-Germain et les bras des îles du Val-de-Seine ».

Deux hectares de berges sur la Seine (Zones Naturelles Protégées) entourent le parc en périphérie.

Evaluation de la mise en œuvre du plan de gestion 2008-2014

| Orientations de gestion | Total actions | Réalisées | Partielles | À faire | En cours |
|--|------------------|-----------|------------|---------|----------|
| Améliorer la qualité des habitats | 10 | 3 | 3 | 1 | 3 |
| Améliorer la qualité de la flore | 5 | 3 | 2 | 0 | 0 |
| Améliorer les conditions d'accueil de la faune | 15 | 13 | 1 | 1 | 0 |
| Assurer le maintien et le dévpt. des espèces patrimoniales et des cortèges complémentaires | 19 | 16 | 1 | 2 | 0 |
| Actions visant à une fréquentation respectueuse du lieu | 5 | 1 | 2 | 2 | 0 |
| Compléter la connaissance du vivant | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 55 | 36 | 9 | 7 | 3 |

Comparaison des résultats d'inventaires 2007 et 2013

Depuis 1994, plusieurs diagnostics ont été réalisés sur le parc de l'Île Saint-Germain dont le premier date de 2007 (Biotope). Le tableau ci-dessous présente une comparaison des résultats de ce dernier inventaire avec ceux du diagnostic mené en 2013.

Il est important de souligner que cette comparaison ne permet de mettre en évidence que des tendances d'évolution, en raison des dates, de conditions d'observation (conditions climatiques notamment) et de pressions d'inventaires hétérogènes entre ces études.

| Comparaison des résultats d'inventaires 2007 et 2013 | | | | | |
|--|---|--|---|------------------------|--|
| Groupe | Nombre d'espèces inventoriées en 2008 | Nombre d'espèces inventoriées en 2013 | Remarques | Bilan | |
| Flore et habitats | 182 espèces végétales dont les espèces patrimoniales sont pour la plupart naturalisées à l'exception de 3 potentiellement spontanées | 223 espèces végétales dont 8 espèces spontanées patrimoniales | La Salicaire à feuille d'Hysope, espèce remarquable pour la petite couronne parisienne et observée en 2007 n'a pas été revue | + | |
| Insectes | 19 espèces inventoriées (10 orthoptères et 9 lépidoptères) dont trois espèces patrimoniales (Conocéphale gracieux, Decticelle carroyée, Mante religieuse) | 32 espèces (12 rhopalocères diurnes, 12 odonates, 8 orthoptères) dont 1 espèce patrimoniale, la Decticelle bariolée | Les 3 espèces patrimoniales identifiées en 2007 n'ont pas été revues lors de l'expertise de 2013. Toutefois, la Decticelle bariolée a été contactée sur le site alors qu'elle n'y était pas connue jusqu'à présent. | 0 | |
| Reptiles | / | 2 espèces potentielles (Lézard des murailles et Orvet) | / | / | |
| Amphibiens | 3 espèces identifiées : les Grenouilles vertes et rieuses et le Triton palmé | 4 espèces identifiées : Grenouilles vertes et rieuses, Triton palmé et Crapaud commun | Les Tritons palmés ont colonisés l'ensemble des mares du parc depuis 2007 où ils n'avaient été observés qu'au niveau de deux d'entre elles. D'importantes populations de Crapaud commun, espèce non présente sur le parc en 2007, se sont développées. | ++ | |
| Mammifères terrestres | 4 espèces identifiées et 2 espèces potentielles (Hérisson d'Europe et Ecureuil roux) | 4 espèces identifiées dont le hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux | Le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux avaient été identifiés comme potentiellement présents en 2007. Leur présence est confirmée par le diagnostic de 2013. A noter que la réintroduction du Hérisson d'Europe a été une action efficiente puisque l'espèce présente aujourd'hui une importante population sur le parc. | + | |
| Chiroptères | 1 espèce (Pipistrelle com d'espèces (Pipistrelle de identifiés en activ | Kuhl/de Nathusius) | / | 0 | |
| Légende | - : négatif | 0 : stable | + : positif | ++: très positif | |

On constate donc:

- Que le précédent plan de gestion (2008-2013) a fait l'objet d'un taux de réalisation de 65% des actions,
- Que la comparaison des inventaires 2007 et 2013 présente un bilan en termes de biodiversité :
- Très positif pour les amphibiens
- Positif pour la flore et les mammifères
- Stable pour les insectes et les chiroptères.

Aucun taxon ne présente de régression ce qui est remarquable dans un milieu aussi fréquenté par le public, et prouve, si besoin était, du bien fondé de la poursuite de plans de gestion différenciée.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU PLAN DE GESTION

 1 – Maintenir des milieux remarquables en termes de biodiversité et de paysage.

Le parc est devenu une référence nationale en termes de gestion différenciée. Des milieux naturels remarquables en biodiversité ont pu s'y développer, grâce à l'attention d'une équipe motivée qui a expérimenté des techniques de gestion et d'intervention particulièrement respectueuse des milieux spontanés et des espèces endémiques locales.

L'idée est de donner au parc un cadre constitué de végétaux arbustifs ou arborés d'essences locales, cadre sur lequel on pourra « broder » au cours des saisons et selon les souhaits des paysagistes, si possible en implantant des végétaux décoratifs utiles à la faune locale.

Par ailleurs, l'ensemble des mesures prises doit tendre à renforcer la strate arbustive sur l'ensemble du parc et préserver un corridor écologique du nord au sud du parc. Le renforcement des zones naturelles a pour objectif d'établir des mesures compensatoires pour la faune et la flore en termes de refuges et d'habitats suite aux travaux de réaménagement des berges environnantes, et de la zone des parkings.

2 - Minimiser les coûts de gestion

Il a été constaté, dans le bilan global annuel du travail d'entretien du parc, qu'il fallait dégager du temps pour effectuer un travail de coupe et d'arrachage manuel sélectif, des espèces de plantes invasives en particulier. Pour correspondre aux moyens des équipes affectées au parc par l'entreprise, ceci n'est possible qu'en diminuant les interventions d'entretien purement horticoles, sans pour autant déprécier la qualité du site.

Il est donc nécessaire d'envisager le remplacement de plantes à fleurs bisannuelles par des vivaces, la re-naturalisation d'espaces gravillonnés désherbés, la gestion naturelle de pieds d'arbres isolés, la suppression de la taille de haies horticoles.

3 - Gérer les pressions anthropiques

Le parc de l'Île Saint-Germain est situé dans un milieu urbain extrêmement dense (densité > 220 hab. /ha).

Cette densité a tendance à croître du fait de la situation du parc au cœur de nouvelles opérations d'aménagement urbain. Ce secteur urbain a en effet été particulièrement remanié depuis 10 ans.

La fréquentation du parc est en nette augmentation : le parc est passé de visites d'habitués locaux à celles de nombreux employés des bureaux et de nouveaux habitants sur les rives opposées, et qui viennent s'y aérer et courir.

Une forte attente s'exprime sur le rôle social du parc, et ce dernier subit de multiples pressions anthropiques.

Pour réaliser l'objectif de canaliser les flux de fréquentation en sauvegardant la biodiversité du parc, diverses actions sont prévues telles que :

- la réfection des allées et adaptations pour PMR,
- la protection par des barrières en bois naturel et/ou des ganivelles en châtaigner des zones écologiquement fragiles ou sensibles,
- accentuer l'entretien de zones à fortes concentrations publiques (pelouse centrale)
- laisser le tracé des sentes déterminées par les joggeurs, se figer en « parcours sportif »,
- créer une rampe pour l'observation de la mare Jean Monnet,
- proposer au public des points de collecte sélective conforme à l'éco certification,
- informer les agents d'accueil et de surveillance sur les actions de gestion et de protection des milieux naturels en cours.

4 - Mettre en valeur le patrimoine naturel du parc

Le parc est le premier chaînon d'un archipel de massifs boisés et d'îles vertes, qui compose le paysage caractéristique de la Vallée de la Seine dans les Hauts-de-Seine.

Il annonce la qualité de vie des Hauts-de-Seine, faite d'un subtil équilibre entre urbanité et nature.

En ce sens, cette fonction symbolique qui marque l'entrée du Département doit être conservée.

Elle signifie qu'ici nature et ville font bon ménage, et que les signes de la nature originale (les grands arbres, les berges naturelles du fleuve, les aires de développement libre de la nature) sont imbriquées dans le tissu urbain et lui permettent de respirer.

Les opérations importantes de ce point de vue sont:

- le maintien d'arbres de haute tige sur le site (objectif du plan de gestion forestier par sélection des sujets)
- la réorganisation paysagère de l'entrée du parc côté poste de garde et grande halle, où on doit pouvoir porter le regard sur le parc, et où la végétation doit donner une image de sa composition naturelle.
- Une réflexion quant à l'avenir du jardin des messicoles, dont la qualité paysagère laisse à désirer, du fait de la nature ingrate du sol.
- L'établissement d'un plan de gestion des berges, en accord avec la gestion naturelle du parc.

Le parc de l'Île Saint-Germain est tout à la fois un lieu d'animation sociale et festive, un lieu de connaissance pédagogique, de repos et de détente familiale, de refuge de la biodiversité, de valorisation de l'image du patrimoine départemental.

Tout l'enjeu de ce plan de gestion est de parvenir à rendre compatibles entre elles ces exigences sur un site de 22 hectares.

Les zones en gestion différenciée

Définition des codes qualités :

■ Code qualité 1 : zone horticole

Architecture paysagère forte, très horticole. Entretien soutenu et soigné. Vocation ornementale. Présence de massifs à floraison saisonnière (annuelles et bisannuelles), de pièces de gazon (arrosage automatique), de haies taillées, de topiaires, d'alignement d'arbres taillés, de mosaïculture...

■ Code qualité 2 : zone jardinée

Espace vert structuré, horticole. Entretien régulier. Vocation d'usages calmes. Présence de pelouses régulièrement tondues, de haies taillées, de parterres de vivaces, d'arbres d'alignement en forme libre...

■ Code qualité 3 : zone rustique

Espace vert plus spontané, végétation indigène. Gestion extensive. Vocation d'usages de loisirs de plein air (sports, jeux de groupe). Présence de pelouses, de prairies fleuries, de sous-bois, de boisement, de haies champêtres...

■ Code qualité 4 : zone naturelle (protégée ou non)

Milieu naturel conservé ou développé, refuge de biodiversité, avec un contrôle des espèces invasives et de la dynamique végétale (contre le renfermement des zones ouvertes ou l'atterrissement des zones humides par exemple). Végétation indigène écotype uniquement. Présence de prairies naturelles, de friches, de lisières, de haies libres, de boisement avec bois mort, de mares...



Les unités de gestion

Le parc est géré selon 26 unités de gestion, considérées comme homogène chacune d'un point de vue écologique et paysager.

Pour chacune de ces unités, une fiche technique de gestion a été élaborée, qui définit, après un rapide descriptif, les évolutions attendues dans les cinq ans à venir, les fréquences et opérations d'entretien en référence au Cahier des Clauses Techniques Particulières du marché de l'entreprise chargée de l'entretien, et des particularités de gestion.

Les opérations d'aménagement les plus importantes concernent :

L'unité de gestion n°17 - les parkings

Cette zone de parkings est amenée à être totalement remaniée fin 2014. Elle sera majoritairement intégrée au parc, et seule subsistera une allée destinée à la dépose minute du restaurant, quelques places pour véhicules électriques et un parking deux roues agrandi et reconfiguré.



En 2015, la surface de l'unité de gestion « parkings » sera donc redistribuée :

Les aménagements et les activités liées au restaurant seront séparés du parc par une clôture qui définit la nouvelle limite du parc.

L'unité de gestion n°19 - le jardin des graminées



Actuellement, il s'agit d'un espace de noues et talus entourés de bosquets, et qui présente plusieurs îlots plantés de graminées.

Lors de la suppression du parking adjacent, le jardins des graminées sera remanié et intégrera l'espace de l'ancien parking.



L'unité de gestion n°9 - le talus du jardin des découvertes et de la Tour aux Figures

Il s'agit d'une zone en mode de gestion naturelle depuis 2009, et qui rassemble les talus entourant le jardin de découverte et se prolonge jusque sous la Tour aux figures.

Acquise par le Département en mars 2015, la Tour aux figures doit faire l'objet d'une réhabilitation complète, et d'une réflexion concernant sa mise en valeur. A ce titre, la végétation de haute tige sera maintenue sur le talus, tout en ménageant des perspectives permettant d'apercevoir l'œuvre depuis les quais de Seine.



L'unité de gestion n°12 - les berges de Seine

Les berges appartiennent au domaine public de VNF.

Cette Unité de Gestion correspond aux berges de Seine, séparées du parc par un grillage nouvellement installé de 2m de hauteur. Côté petit bras de Seine, des entrées privatisées donnent accès actuellement à des pontons et des bateaux logements en stationnement provisoire.

La présence d'ailantes et autres espèces invasives crée un réservoir pour ces dernières, et influe sur le travail de gestion du parc. Il s'agit de lutter contre ces invasives (ailante, robinier, érable négundo).

Par ailleurs il faut assurer un mode d'aménagement des berges selon les règles du génie écologique.

En effet, des ducs d'albe ont été installés côté petit bras de Seine, ceci afin de recevoir à titre provisoire des péniches logement en stationnement.

Des aménagements spécifiques sont prévus, notamment un chemin le long du grillage, permettant l'accès aux pontons sans passer par le parc, fermé la nuit.



Une attention particulière sera donnée au remaniement végétal des unités de gestion suivantes :

L'unité de gestion n°7 - l'entrée principale

Il s'agit d'espaces ouverts et pelouses entourant les bâtiments de la grande Halle et du pavillon d'accueil. Ceux qui marquent l'entrée du parc sont entourés de haies hautes, de bosquets et même de boisements près du pavillon d'accueil.

Deux objectifs majeurs seront poursuivis dans les aménagements paysagers :

- ouvrir une vue sur le parc dès son entrée, et pour cela remplacer les bosquets de lauriers tin, de berbéris et d'eleagnus au profit d'espèces locales, taillés à 1 m 20 maximum ;
- remplacer les nombreuses espèces horticoles demandant des tailles coûteuses par des espèces locales, si possible florifères, pour donner au visiteur une première impression à l'entrée du parc, qui soit le reflet de la biodiversité spécifique à ce parc.

On recherchera dans les nouvelles plantations à la fois des économies d'entretien (taille moins régulière), des espèces rustiques locales, et au développement maîtrisable pour assurer une vue d'ensemble sur le paysage du parc dès son entrée.



L'unité de gestion n°6 - les sous-bois

C'est une des parties les plus arborées du parc. Cette zone présente sur sa moitié amont des alignements d'érables planes adultes. Un parc canin entouré de clôtures en bois rustique y est présent en sous-bois.

Une allée sépare la moitié aval qui présente un espace ouvert en pelouse.

Afin d'améliorer la biodiversité, de nouvelles essences d'arbres seront introduites et le sol sera enrichi. Il sera procédé à des suppressions d'arbres sélectives, certains dépérissants ou présentant des défauts irréversibles, d'autres appartenant à une essence trop représentée sur cette parcelle (exemple : érable).

Un corridor écologique sera également pérennisé avec les berges, qui, elles mêmes, constituent une zone naturelle préservée ceinturant le parc.

Concernant le sol, des amendements organiques seront réalisés et une clôture évitera le piétinement défavorable à la vie souterraine et au développement de la flore.



L'unité de gestion n°3 - les jardins des lavandes et antérieur

Le jardin antérieur : Anciennement entouré d'une haute haie de laurier palme, dont une partie a été préservée, celui-ci a gardé le dessin des parcelles et la structure du jardin potager d'origine.



Isolé par sa haie, il s'agit d'un lieu de silence et de repos à préserver, et à encore améliorer.

L'unité de gestion n°25 - le jardin des messicoles

Vaste plaine carrée, en redan du niveau général du parc, divisée en quatre parties labourées et semées.

Il faudra élaborer un projet de reconversion de cet espace, projet paysager à concevoir en concertation avec les responsables du parc et en recherchant une cohérence avec la gestion écologique de l'ensemble du site.



D'autres unités de gestion doivent faire l'objet de mesures conservatoires.

Elles présentent un caractère exceptionnel en termes de patrimoine paysager et/ou de biodiversité.

Il s'agit par exemple de :

L'unité de gestion n°2 - zone sensible de peupliers noirs

Unité qui contient un peuplier noir (Populus nigra) classé arbre remarquable.

La berge de Seine est délimitée par une ganivelle en châtaigner l'isolant du public. Cette zone intègre aussi une prairie gérée en ZNP (Zone Naturelle Protégée), et bordée coté Seine d'arbustes indigènes, de grands platanes. 4 magnolias sont isolés au sein de cette prairie.

Il s'agira de préserver les sujets en place et de conserver la variété Populus nigra, par bouturage. Pour la prairie en ZNP, il faudra maintenir une strate arbustive par recépage, et éviter la fermeture du milieu.



L'unité de gestion n°3 - les jardins des lavandes et antérieur

Le jardin des lavandes - sur sol sec et calcaire - présente un certain nombre d'espèces méditerranéennes qui profitent d'une exposition au soleil exceptionnelle, et de températures locales régulées par la Seine.

D'un point de vue paysager, il propose à l'œil différents plans dans une palette de couleurs argentées, sur un fond vert foncé.

Pour le jardin des lavandes il s'agira de

- Maintenir les volumes, les perspectives, et les cheminements d'origine
- Conserver la gradation dans les différents plans visuels et dans les couleurs, depuis la strate herbacée jusqu'aux arbustes.



L'unité de gestion n°24 - la zone naturelle Jean Monnet

Zone naturelle protégée entourée d'une clôture en bois rustique à forte déclivité et dont les bassins versants donnent sur deux mares successives, dont une plus petite.

Elle présente des arbres isolés, des bosquets d'arbustes et est entourée d'une haie vive.

Présence de 3 à 4 ruches.

L'objectif sera de maintenir cet espace dans son état d'équilibre écologique actuel, car il abrite et est fréquenté par une faune remarquable, de batraciens et d'odonates en particulier.



Les services écosystémiques

La définition communément admise de services éco systémiques ou écologiques est définie dans la stratégie nationale pour la biodiversité et retenue par le programme d'évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Elle précise que « les services écosystémiques sont les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir. Il faut distinguer les « services » des « fonctions écologiques » qui les produisent : les fonctions écologiques sont les processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes, alors que les services sont le résultat de ces fonctions. Ces services sont par exemple la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments et de la nécro masse par les animaux, champignons, bactéries ».

L'étude exploratoire pour une évaluation des services rendus par les écosystèmes en France a identifié 43 services éco systémiques parmi trois catégories :

les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services culturels et esthétiques.

Un même écosystème fournit des services différents en fonction de la manière dont il est géré : tous les services éco systémiques ne peuvent pas être produits en même temps, au même endroit et des compromis doivent être trouvés.

Parmi ces 43 services écosystémiques, certains sont assurés avec certitude, et sont surlignés en bleu dans le tableau ci-contre.

| 14 services d'approvisionnement | 15 services de régulation (production | 13 services à caractère social (production |
|--|---|---|
| (production de biens) | de services) | de services) |
| Support de cultures alimentaires | Prévention des crues et des inondations | Qualité du paysage (esthétique) |
| Support de cultures énergétiques | Atténuation de l'effet des sécheresses | Qualité de l'environnement olfactif |
| Support pour l'aquaculture | Prévention des désordres géomorphologiques des cours d'eau | Qualité de l'environnement sonore |
| Production d'animaux pour la pêche professionnelle | Purification de l'eau | Valeur intrinsèque et patrimoniale de la biodiversité (espèces protégées etc) |
| Production de végétaux et de champignons pour la cueillette | Régulation de l'érosion et des coulées de boues | Communautés humaines spécifiques |
| Eléments minéraux pour l'extraction (granulats) | Limitation des avalanches | Source d'inspiration artistique |
| Support pour la production de fibres et autres matériaux | Maintien de la qualité des sols | Production d'animaux pour la chasse |
| Support pour la production de bois | Recyclage de la matière organique | Production d'animaux pour la pêche |
| Fourniture d'eau à usage domestique | Régulation de la dynamique des pathogènes et parasites | Support de sports de nature (eau douce, randonnée, aérien) |
| Production d'eau à usage agricole | Régulation de la dynamique des espèces nuisibles et envahissantes | Support pour le tourisme et les loisirs de nature |
| Fourniture d'eau à usage industriel (dont la production d'énergie) | Maintien de la pollinisation | Support pour le thermalisme et la thalassothérapie |
| Réservoir du vivant | Purification et maintien de la qualité de l'air | Support de travaux de recherches |
| Transport fluvial maritime | Régulation du climat local | Support pour le développement se savoirs éducatifs |
| | Régulation du climat planétaire | |
| | Biodiversité et fonctionnement des | |

43 services rendus par les écosystèmes en France - Source : d'après CREDOC, Asconit, Biotope , 2009 .

Le nouveau plan de gestion du parc de l'Île Saint-Germain permet d'assurer les fonctions de :

Les services d'approvisionnement :

- Réservoir du vivant en milieu urbain dense : notons en particulier que la présence des mares a permis le développement d'une diversité exceptionnelle en batraciens et insectes.

Les services de régulation :

- Prévention des crues et inondations : par le fait de maintenir 22 hectares de surface perméable en milieu urbain
- Atténuation de l'effet de sécheresse : des études ont démontré que la présence d'espaces verts et de végétation dans la ville diminue les amplitudes de températures en milieu urbain.
- Maintien de la qualité des sols : rappelons que le parc de l'Île Saint-Germain bénéficie d'une plateforme de compostage, et que le produit organique de celle-ci est réintroduit dans les massifs
- Régulation de la dynamique des pathogènes et parasites : le fait de développer une biodiversité floristique sur la base d'espèces locales permet le développement d'insectes prédateurs et l'installation d'équilibre entre les populations concurrentes



Coccinelle se nourissant de pucerons

- Régulation de la dynamique des espèces nuisibles et envahissantes : les espèces reconnues comme invasives sont contrôlées sur l'espace du parc (renouée du Japon, ailante, buddleia notamment)
- Maintien de la pollinisation : trois à cinq ruches abritent des colonies d'abeilles, sans compter les prairies fleuries, les meules, les abris à insectes, dont la gestion permet aux insectes de boucler leur cycle de vie sur place.



Les ruches près de la mare de l'entrée Jean Monnet

- Purification et maintien de la qualité de l'air : il suffit de se rendre sur le parc pour apprécier l'effet de la barrière végétale sur l'isolement vis-à-vis des sources de pollution locales (circulation et pollutions urbaines).
- Régulation du climat local : la masse végétale entourée d'eau que constitue le parc a un effet sur la régulation des amplitudes de températures au niveau local.
- Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes : maintien réciproque. La bonne qualité du fonctionnement des écosystèmes se traduit par la richesse des inventaires faune-flore 2013 et le bilan positif de la période 2008-2013 où un enrichissement a été constaté.

Les services à caractère social :

- Qualité du paysage (esthétique): le plan de gestion précise que le parc est le premier chaînon d'un archipel de massifs boisés et d'îles vertes, qui compose le paysage caractéristique de la Vallée de la Seine dans les Hauts-de-Seine. Il annonce la qualité de vie des Hauts-de-Seine, faite d'un subtil équilibre entre urbanité et nature. Elle signifie qu'ici nature et ville font bon ménage, et que les signes de la nature originale (les grands arbres, les berges naturelles du fleuve, les aires de développement libre de la nature) sont imbriquées dans le tissu urbain et lui permettent de respirer.
- Qualité de l'environnement olfactif : les arbustes et plantes à fleurs odorants dominent les massifs, et le jardin des découvertes, comme le jardin méditerranéen, sont conçus pour l'éveil des sens.

- Valeur intrinsèque et patrimoniale de la biodiversité: Rappelons que le parc présente en termes de flore, huit espèces patrimoniales, et en terme de faune, trois espèces de papillons, une espèce de libellule, quatre espèces d'orthoptères, deux espèces de mammifères, trois espèces d'oiseaux, trois espèces de chiroptères ainsi que toutes les espèces de batraciens recensées sur le parc qui sont protégées à l'échelle nationale.
- Source d'inspiration artistique : il n'est pas rare de voir des peintres, des photographes, des aquarellistes sur place, comme il faut remarquer que des signaux artistiques s'insèrent dans le parc (tour Dubuffet, sculptures en bois ...)
- Support sport de nature : c'est une des fonctions sociales importantes du parc de permettre au coureur, joggeur, et autres marcheurs à pied de le parcourir. Un parcours sportif a été mis en œuvre pour répondre à la demande de ce public très présent sur le parc.
- Support pour le tourisme et les loisirs de nature : le parc de l'Île Saint-Germain est devenu une référence en matière de gestion différenciée, et en plus du nombreux public familial et des bureaux de proximité, il reçoit la visite d'amateurs de jardins imprévus.

Des animateurs conférenciers du Conseil général assurent par ailleurs des visites guidées du parc.

Rappelons que la grande prairie du parc est le lieu d'installation saisonnière d'évènements d'ampleur national : « A la recherche de la nouvelle star », festivals de musique, fêtes foraines, etc.

- Support pour les travaux de recherche: rappelons que les mares du parc font l'objet d'un programme d'étude faunistique régional de suivi des populations de libellules et demoiselles (piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle) et que les écoles de paysagistes s'inspirent des jardins du parc dans le cadre d'études et recherches en paysagisme.
- Support pour le développement des savoirs éducatifs : la labellisation du parc en refuge LPO (Ligue pour la Protection de la Nature) a permis de développer des visites ornithologiques régulières. Il en est de même des ateliers de jardinage au jardin des découvertes, et des animations autour de la vie des abeilles.



CONCLUSION

Le parc de l'Île Saint-Germain est tout à la fois un lieu d'animation sociale et festive, un lieu de connaissance pédagogique, de repos et de détente familiale, de refuge de la biodiversité, de valorisation de l'image du patrimoine départemental.

Le parc présente une bonne diversité en termes d'habitats naturels avec des enjeux écologiques différents.

Cette diversité d'habitats s'exprime par une diversité floristique intéressante avec plus de deux cents espèces dont huit patrimoniales.

L'environnement est respecté à plusieurs niveaux : les déchets verts sont compostés, la lutte biologique intégrée est utilisée pour lutter contre les ravageurs, les nuisances sonores sont minimisées, la ressource en eau est économisée, des habitats propices à la vie animale sont présents, préservés mais aussi créés, la flore indigène est valorisée et les pesticides et les engrais chimiques proscrits. La gestion du parc a reçu le label EVE® (Ecocert) en mai 2012. Ce label a été renouvelé pour les années 2013 et 2014.

Les nouvelles orientations du plan de gestion tiennent compte de cette multifonctionnalité, et traduisent la volonté de les rendre compatibles avec une gestion naturelle du parc.

Il s'agit de:

- 1 Maintenir des milieux remarquables en termes de biodiversité et de paysage.
- 2 Minimiser les coûts de gestion
- 3 Gérer les pressions anthropiques
- 4 Mettre en valeur le patrimoine naturel du parc.

La réussite de ce plan de gestion sera évaluée tant par la fréquentation du public et ses appréciations favorables quant à son aspect paysager, que par le maintien d'une biodiversité d'espèces locales et de la qualité des écosystèmes, mesurable par des inventaires faunistique et floristique réguliers.

ANNEXE 1 : Projet d'aménagement de la zone des parkings

PROJET: plan masse





Pôle Cadre de vie et aménagement urbain Direction des parcs, jardins et paysages

Jacques Bodart

Maquette DDA/SITEP/UAG - G. Loison

Impression : Reprographie Conseil général 92

Mars 2015

